



Commission d'intervention banque

Par **Iorax**, le **18/12/2014** à **13:42**

bonjour messieurs dames

voilà je viens de vérifier mon compte bancaire qui est ouvert depuis 03 ans.

je viens de calculer le montant total des commissions d'interventions depuis 03 ans qui est de 1000 euros!

j'ai vu des articles sur google que on peut demander les remboursements de ces commissions! est ce que c est vrais je peux le faire? que dois-je faire?

j'ai déjà contacté mon conseiller (je trouve ce mot intitulé avec ma banque) il conseille vraiment rien)il ne répond vraiment pas a mes mails ! en trois ans il m'a appelé une fois!

je ne trouve même pas d'association chez moi qui peut m'aider , ni un avocat a consulter (trop cher)

merci de votre aide!

Par **domat**, le **18/12/2014** à **14:55**

bjr,

ces commissions sont perçues par certaines banques en cas de découvert non-autorisé ou de dépassement de découvert autorisé.

cela doit figurer dans le dépliant tarifaire que la banque doit envoyer chaque année à ses clients.

quand on a des problèmes avec sa banque, il vaut mieux se déplacer dans votre agence.

cdt

vous pouvez consulter ce lien:

<http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/14496-frais-de-commission-d-intervention-demande-de-remboursement>

cdt

Par **Iorax**, le **18/12/2014** à **15:21**

bonjour, je suis allée maintes de fois toujours pas la le conseiller, ou directeurs absent etc j'ai

envoyé des emails pas de réponses
rien